

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP IADT**  
**le 2 décembre 2020 à 18h**

**Présents :**

Monsieur Jean-Pierre BRENAS (Conseiller Régional et Président de l'IADT)  
Monsieur Mathias BERNARD (Président Université Clermont Auvergne et Président délégué de l'IADT)  
Monsieur Pierre DANIEL (Conseil Départemental Puy-de-Dôme)  
Monsieur Damien TREMEAU (Directeur Général Adjoint de VetAgro Sup)

**Excusé(s) (ayant délégué leur pouvoir) :**

Madame Corinne COUPAS (Conseillère Départementale allier) ayant délégué son pouvoir à Monsieur Damien TREMEAU

**Invités sans voix délibérative :**

Monsieur Laurent RIEUTORT (Directeur de l'IADT)  
Emilie MIRALTO-COLIN (Secrétaire Générale de l'IADT)

La réunion s'est tenue en visioconférence.

L'ensemble des membres du GIP étant présents ou représentés, le quorum est réuni.

Ainsi, Monsieur Jean-Pierre BRENAS, Président du GIP IADT, ouvre la réunion à 18h.

**1. Adoption du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration 7 septembre 2020**

**Le compte-rendu du 7 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.**

**2. Présentation du compte financier prévisionnel 2020 – situation financière au 2 décembre 2020**

Emilie MIRALTO-COLIN présente le compte financier prévisionnel 2020 – *détails dans le dossier du participant*. Il est rappelé que ce document est présenté pour information aux membres du Conseil d'Administration en cette fin d'année et que le compte financier définitif 2020 sera voté lors d'un prochain CA réuni avant le 16 mars 2021.

Dépenses	BI 2020	Réalisé au 30/11	Prévisions au 31/12	Recettes	BI 2020	Réalisé au 30/11	Prévisions au 32/12
60. Achats	38 200	32 500,83	36600,83	70. Vente produits / prestations	31 550	13 485,00	16 645
61. Services extérieurs	23 500	20 825,81	22825,81	74. Subventions d'exploitations	245 400	234000*	** (234000)
62. Autres services extérieurs	192 281,34	86 001	159841,84	75. Autres produits de gestion courante	32 400	5 400	21600
64. Charges de personnel	12 700	2 833,39	3 116,78	78. Reprise sur amortissements	104032,75	104032,75	104032,75
65. Autres charges de gestion courante	32 400	5 400	21 600				
68. Dotation amortissements	114 301,4	114 301,4	114 301,4				
<b>Total</b>	<b>413 382,7 €</b>	<b>261862,43€ (63,3%)</b>	<b>358286,66</b>	<b>Total</b>	<b>413 382,7 €</b>	<b>356917,75 € (86,3%)</b>	<b>376277,75</b>

\* ne sont pas comptabilisés les 11222,50 € du Projet Cultrural+ (virement effectué par le coordinateur du projet et mis sur un compte d'attente par l'agent comptable

\*\* ne sont pas comptabilisés non plus les 21457,63 euros demandés au titre du remboursement FEDER pour le projet d'interface cartographique avec le GIP Massif Central.

⇒ Pour les **dépenses**, Emilie MIRAULT-COLIN précise que :

Pour le compte 60 – Achats, les dépenses devront être réalisées à 95.8% au 31/12/2020.

On note qu'il n'y a pas eu de baisse significative des charges fixes durant le confinement. Malgré une baisse générale de la consommation d'électricité par rapport aux années précédentes, on enregistre toutefois des variations anormales et inexplicables des consommations depuis le mois d'avril.

En raison de la crise sanitaire, des dépenses non prévues initialement ont été effectuées en urgence à la rentrée universitaire afin d'équiper les salles afin d'être en mesure d'organiser les cours en hybride. 9 webcams et 1 vidéoprojecteur ont été acquis pour un montant total de 1940 euros.

Pour le compte 61 – Services Extérieurs (entretien-réparation, maintenance/ assurance) 97% des dépenses devront être réalisées au 31/12.

Pour le compte 62 - Autres services extérieurs, à ce jour, les dépenses ont été réalisées seulement à hauteur de 44,7%. Ce taux s'explique par la non réception de toutes les factures de l'UCA pour la mise à disposition des personnels pour l'exercice 2020.

Emilie MIRAULT-COLIN précise que des prestations ont été facturées malgré le confinement. Certains fournisseurs ayant appliqué l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 maintenant ainsi la facturation forfaitaire mensuelle du marché telle que prévue au contrat malgré la suspension totale des prestations et la mise au chômage partiel des personnels.

Pour le compte 64 - charges de personnel : il avait été prévu, en plus du salaire et charges afférentes de l'agent comptable, le recrutement de stagiaires sur projets. Dépenses non réalisées notamment pour cause de crise sanitaire.

Pour le compte « 65 Autres charges courantes » il s'agit des versements aux EPCI de la subvention régionale pour le dispositif FACTEUR. La Subvention de 21600 (20% de la subvention régionale) a été mise sur un compte

d'attente et imputées au fil des reversements. Les derniers reversements seront faits avant la clôture de l'exercice comptable.

⇒ Pour les **recettes**, Emilie MIRAULT-COLIN précise que :

Pour le compte 70 « vente produits/prestations », les dernières recettes liées aux projets collectifs tuteurés sont encore en cours. Les locations de salles malgré de nombreuses annulations liées à la crise sanitaire plus de 100% des recettes prévisionnelles ont été réalisées.

La baisse essentielle des recettes prévues s'explique par les formations d'élus qui n'ont pas pu être réalisées en raison d'une part du confinement et du report des élections municipales, et d'autre part du non renouvellement de l'agrément (décision ministérielle reçue en août 2020). Pour information, les premiers devis réalisés suite au second tour des municipales s'élevaient à 8100 euros soit 90 % du prévisionnel.

Pour le compte 74 – « Subventions d'exploitation », sur les 245 000 euros prévus dans le budget primitif il est prévu de réaliser 95.5% soit 234 000 euros. Ce montant comptabilise les parts des membres du GIP pour un montant total de 216000 euros et la subvention de 18000 euros versée par la ville de Clermont-Ferrand pour le colloque « ville apprenante ».

Dans les recettes nous n'avons pas comptabilisés :

- le remboursement au titre du FEDER pour le projet Interface cartographique avec le GIP Massif Central. La demande de versement de la phase 2 a été déposée pour un montant de 21 457,63 euros (dont 15 000 euros déjà payés à l'UCA pour la prestation cartographique de l'UMR Territoires). Le dossier n'étant pas encore intégralement instruit une incertitude persiste quant au montant définitif du remboursement et la date du versement. C'est pourquoi la somme n'a pas été comptée dans le budget.
- La subvention versée par le coordinateur du projet Cultrural+ financé dans le cadre du programme européen ERASMUS +. La somme de 11222,50 € a été versée en mars 2020 et mise sur un compte d'attente par l'Agent Comptable de l'IADT. Cette décision a été prise conjointement avec l'Ordonnateur car les actions prévues en 2020 n'ont pas été réalisées pour cause de COVID19.

Pour le compte 75 – « Autres produits de gestion courante » : 24 000 € (20% du montant de la subvention) versés par la Région pour le dispositif FACTEUR à reverser aux EPCI (les 10% de frais de pilotage ayant été comptabilisés dans le compte 7082 -Commissions et courtages).

Ce compte financier fait état d'un résultat prévisionnel excédentaire de 4 719 euros.

### **3. Vote du Budget Primitif 2021**

Emilie MIRAULT-COLIN présente le Budget Primitif 2021 suivant – *détails dans le dossier du participant* :

Il est rappelé que le Conseil d'Administration doit voter le budget primitif au chapitre et non à la section budgétaire. Toutefois, le budget primitif est également présenté aux membres du CA dans une version détaillée (subdivision par compte).

Émilie MIRAULT-COLIN présente dans un premier temps les chapitres des produits attendus.

Dans le compte 70 – « Ventes de produits, prestations services et marchandises », sont prévues les recettes liées aux projets collectifs tuteurés, études, prestations et locations de salles. L'estimation a été faite à partir de prévisions réalistes en espérant que la crise n'ait pas un impact trop important. Les prestations de service ont été revues à la baisse par rapport au budget primitif 2020 compte tenu du non renouvellement de l'agrément pour la formation des élus.

Dans le compte 74 – « *Subvention de fonctionnement* », en plus de la participation des membres actuels des membres du GIP, il est prévu des subventions pour les projets suivants pour lesquels les versements n'ont pas été effectués sur l'exercice 2020 :

- Projet AMORCE (7500€) coordonné par l'INRAE / financement région Pack-Ambition Recherche ;
- Projet HadeCoT-Bois (2500€) coordonné par l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) / financement région Pack-Ambition Recherche.

Il faudra certainement faire une DM en cours d'exercice :

- Pour le remboursement FEDER si celui-ci n'a pas été effectué avant la fin de l'exercice 2020 ;
- Pour prévoir l'imputation de la subvention pour le projet CultRural+ ;
- Pour des subventions à percevoir pour de nouveaux projets.

Dans le compte 75 - « *Autres produits de gestion courante* » 86 400€ ont été prévus correspondant à 80% de la subvention de la région à reverser aux EPCI pour le projet FACTEUR.

Emilie MIRAULT-COLIN précise qu'une demande de prolongation du délai d'exécution de la convention attributive de subvention a été faite auprès du conseil Régional en octobre.

Emilie MIRAULT-COLIN précise bien que la ventilation sur les comptes de charges s'est faite prioritairement pour couvrir les charges fixes (fluides, assurances, entretien, gardiennage, télésurveillance, reversement des salaires des personnels de l'IADT, salaire de l'Agent comptable, contrat webtv, contrat infogérance...) ce qui représente un budget de plus de 200 000 euros environ.

Les autres charges sont fléchées sur les dépenses prévues pour la mise en œuvre des projets de l'IADT (projets collectifs tuteurés, projets de recherche-action, prestations de service...).

Il est prévu pour l'exercice 2021 des immobilisations corporelles (compte 21) à hauteur de 6000 € pour le remplacement des postes informatiques des personnels de l'IADT.

Il faudra également prévoir une DM en cours d'exercice pour budgétiser les dotations aux amortissements (Compte 68) et les reprises sur amortissements (Compte 78).

**Ainsi, le Conseil d'Administration réuni ce jour adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2021.**

### Questions diverses

Émilie MIRAULT-COLIN rappelle qu'un Conseil d'Administration doit être fixé avant le 16 mars 2021.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS remercie les participants et clôt la réunion à 18h45.

Clermont-Ferrand, le 2 décembre 2020

Le Président du GIP

Le Secrétaire de séance



Jean-Pierre BRENAS

Laurent RIEUTORT